

Indre et Loire
PROJET FEDERAL



**CREER AVEC LES FAMILLES
UN TISSU SOCIAL ET SOLIDAIRE**

Familles Rurales Fédération départementale d'Indre-et-Loire
60 rue Walvein - 37000 TOURS

02 47 39 37 51

fd.indre-loire@famillesrurales.org

www.famillesrurales37.org

Introduction :

A la fin 2017, la Fédération Départementale d'Indre et Loire arrive à échéance de son projet associatif. Les évolutions sur les 3 dernières années ont amené le Conseil d'Administration à réfléchir un nouveau projet, prenant en considération, les évolutions au sein du réseau Familles Rurales en Indre et Loire, l'évolution des politiques publiques, mais également les moyens dont elle dispose.

Un accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a été mis en œuvre, afin de recentrer les objectifs des bénévoles et des salariés, donner du sens à son action. De ce travail est né une orientation générale, un but commun, qui prend racine dans les principes d'Education Populaire :

« CRÉER AVEC LES FAMILLES UN TISSU SOCIAL ET SOLIDAIRE »

4 grands axes se dessinent pour les prochaines années.

Ils ont été déterminés à partir du bilan de l'action déjà menée, le diagnostic du DLA, à la fois par les administrateurs de la Fédération, mais également les salariés.

En 2018, la fédération souhaite que le 1^{er} axe soit prioritaire. L'assemblée Générale sera le point de départ du démarrage d'un travail de concertation du réseau Familles Rurales 37.

AXE 1 : RECRÉER DU RESEAU

Ce 1^{er} axe est prioritaire. Il est apparu dans la phase d'Etat des lieux, une discordance entre la base du réseau, les bénévoles, les familles adhérentes, les salariés des associations locales et le Conseil d'Administration de la Fédération.

Aujourd'hui les associations locales du département sont peu représentées au sein du Conseil d'Administration de la FD. Elles se situent plus en position de « subir » les choix de la fédération que de les réfléchir, les amender, les faire évoluer.

Il est apparu également une méconnaissance des familles vivant sur les territoires ruraux, qu'elles soient adhérentes ou non.

Enfin, les rencontres avec les acteurs des territoires ruraux, associations, élus, partenaires sont apparues comme insuffisantes pour donner du sens à l'action de la Fédération, mais également pour la reconnaissance des actions existantes.

1. Passer du service à l'accompagnement de projet

En réponse à ce diagnostic, il est apparu comme une nécessité de sortir de la logique de services aux associations pour aller vers de l'accompagnement de projets.

Cependant un certains nombres de services restent indispensables aux associations comme la gestion de la paie, le soutien logistique au logiciel métier, gestions des données CAF, formations des bénévoles et professionnels, veille législative.

Il est apparu que des compétences étaient actives au sein du réseau Familles Rurales et que la démarche de la Fédération était de mettre en synergie ses compétences et de les organiser.

1.1 Transférer le service Employeur au GIE

Au 1^{er} avril 2018, la Fédération a confié la gestion du service paie au GIE du Loiret. Ce transfert de compétence a pour finalité d'assurer la qualité du service auprès des associations employeuses.

Cette mise en œuvre sera évaluée à 3 mois d'activité :

- ↳ Qualité de la relation entre les associations et le GIE : transmission des éléments de paies, délais d'instruction des paies, prise en considération des particularités du secteur d'activité
- ↳ Vérifier la montée en compétence : conseil aux associations, lisibilité des BP
- ↳ Une réunion sera organisée avec le GIE et les associations avant l'été 2018 pour faire un premier bilan et prendre en considération les points à améliorer

Par ailleurs, la Fédération deviendra membre du GIE lors de son Assemblée Générale au 18 avril 2018.

1.2 Organiser un réseau de compétences pour mutualiser les savoir-faire entre ALSH au sein des réunions de directeurs

Les services développés sur les 3 dernières années, ont permis de développer au sein des ALSH, une réelle qualité de service pour les familles, et une montée en compétence des professionnels.

La fédération, par l'embauche d'un animateur fédéral en 2014, a mis à disposition des compétences au réseau pour gérer :

- ↳ Le logiciel métier
- ↳ Les déclarations CAF
- ↳ Le suivi de la législation DDSCS
- ↳ La maintenance informatique
- ↳ La communication

Ce choix de prestation avait fait l'objet d'une concertation nommée « Ambition » et qui faisait l'objet d'une facturation forfaitaire aux associations de 1 700€ par an.

Fin 2017, la fédération a dû faire face au départ de ce salarié, et à son impossibilité à la remplacer, principalement au regard du contexte économique (arrêt de l'aide à l'emploi, instabilité des subventions, difficultés de paiements des associations)

Son départ a mis à jour une forte dépendance de certaines associations aux services mis en place, mais il a également permis de faire émerger des compétences au sein du réseau de directeurs et une forme de solidarité entre les acteurs.

Ainsi la fédération, a décidé de ne pas reconduire le projet « Ambition », avec un arrêt de la facturation aux associations au 1^{er} janvier 2018. Elle souhaite accompagner les compétences existantes au sein du réseau et les organiser.

Pour ce faire la Fédération utilisera comme support les réunions des directeurs et des temps de concertations avec les bénévoles.

La démarche :

1. Identifier les besoins
2. Identifier les compétences au sein du réseau
3. Organiser, valoriser ces compétences pour les mettre à disposition du réseau et répondre aux besoins
4. Mettre en place un modèle économique pour soutenir ce réseau de compétences

2. Créer des espaces de rencontre avec le terrain, les acteurs du territoire

La Fédération souffre d'une faible représentation au sein de son Conseil d'Administration des associations locales, sans distinction (organismes d'ALSH, acteurs de l'animation locale)

En 2015, une concertation du réseau sur les attentes auprès de la Fédération avait rencontré une forte mobilisation et une grande satisfaction des bénévoles locaux. Cependant, cet essai n'a pas été transformé, la Fédération s'étant recentré sur la gestion de services.

En 2018, la Fédération souhaite engager une démarche de concertation auprès de l'ensemble de ses associations locales. Ce travail doit permettre : aux associations de nommer ses attentes, de confronter les enjeux pour les acteurs associatifs, d'organiser des réponses.

2.1 Organiser une réflexion administrateurs/ Salariés/ élus locaux sur le devenir des ALSH

Le secteur de l'enfance s'impose comme le cœur de métier du réseau Familles Rurales en Indre et Loire. Cependant, l'évolution des politiques publiques, Loi Notre, prises de compétences par les Communautés de Communes, fragilise la place des associations dans la gestion des Accueils de Mineurs.

Un travail collaboratif entre la fédération, les bénévoles et salariés des associations ainsi que les élus locaux doit permettre de mettre en perspective le devenir des gestions associatives.

La démarche :

1. Etablir un état des lieux des gestions associatives
2. Définir des actions en réponse aux besoins
3. Valoriser les points forts de la gestion associative

2.2 Identifier les besoins, les possibles

Le réseau Familles rurales se compose d'associations actrices de leur territoire, quel que soit les actions qu'elles proposent à leurs adhérents. La fédération fait le constat qu'elle connaît mal les besoins des familles, et ne peut assurer pleinement sa mission de tête de réseau, facilitatrice d'initiatives.

Afin de lancer une nouvelle dynamique auprès de ses associations fédérées et plus largement les familles, deux actions seront engagées :

2.2.1 Aller à la rencontre des associations locales

Pour mieux répondre aux besoins des associations et des familles, il est prioritaire de recréer du lien, de mieux connaître le réseau. Ainsi, la fédération souhaite organiser ses rencontres avec le réseau comme suit :

- ↳ En participant à l'ensemble des Assemblées Générales
- ↳ En participant aux temps forts proposés par les associations locales
- ↳ Participer à des Conseils d'administration d'associations locales
- ↳ Organiser des temps conviviaux avec les bénévoles des associations locales

- ✚ Organiser des temps conviviaux, avec des thématiques supports (ex : Développement Durable, parentalité) à destination des familles

Ses temps en commun, doivent permettre d'identifier les besoins des associations et des familles afin que l'équipe fédérale détermine son action auprès d'elles.

2.2.2 Aller à la rencontre des territoires

La démarche ne pourrait être complète sans une prise en considération des singularités des territoires qui composent le département et des orientations qui sont prises par les partenaires.

Ainsi, il semble indispensable d'organiser des rencontres avec :

- ✚ Les collectivités locales : Mairies, Communautés de Communes, Département, Pays
- ✚ Les partenaires institutionnels : Conseillers Techniques et chargés de missions de la CAF, DDCS, MSA,
- ✚ Les acteurs associatifs, par territoire ou par thématique (éducation populaire, Développement Durable, Culture, jeunesse, parentalité)

Participer aux instances de concertation des territoires :

- ✚ REAPP
- ✚ Contrats Locaux de Santé
- ✚ Concertation pour la mise en œuvre des Convention Territoriale Globale
- ✚ Conférence des financeurs

Prendre connaissance et intégrer les orientations des politiques publiques :

- ✚ Schéma Départemental des services aux familles
- ✚ Convention Objectifs Généraux de la CAF

3. Créer des espaces de travail bénévoles, salariés

La mise en œuvre de ce plan d'action se décline par un fonctionnement systématique entre salariés et bénévoles. Les 1^{er} étant les metteurs en scène des intentions associatives des 2nd. La cohérence entre les deux entités est un objectif d'accompagnement de la fédération.

Toute la problématique étant de trouver un mode de fonctionnement qui ne soit pas trop chronophage pour les uns et les autres. L'engagement bénévole devant rester un espace d'épanouissement personnel et de militantisme.

3.1 Systématiser les fonctionnements en binômes salarié/bénévole

Au sein de la Fédération :

- ✚ Organiser des références bénévoles sur les actions portées par les salariés
- ✚ Organiser des commissions thématiques avec des bénévoles et des salariés

- ✚ Organiser une communication opérationnelle en utilisant les nouveaux moyens de communication : mails, outils collaboratifs, documents en ligne, vidéo conférence
- ✚ Communiquer les comptes rendu des représentations portées par les salariées et / ou les bénévoles

Au sein du réseau :

- ✚ Systématiser les invitations aux bénévoles et aux salariés
- ✚ Organiser les espaces de concertations en communs
- ✚ Systématiser l'envoi des comptes rendus des temps de travail aux bénévoles et aux salariés

Pour tous :

- ✚ Organiser chaque année, au minimum une journée thématique de travail, bénévoles salariés, avec un temps convivial

3.2 Identifier des commissions thématiques à faire vivre

Le travail de concertation du réseau doit permettre de dégager de grandes orientations d'action au bénéfice du réseau Familles Rurales 37.

Ces thématiques se déclineront en commissions organisées dans un 1^{er} temps par la fédération et ouvertes vers les associations locales.

3.3 Identifier au niveau local, des adhérents ressources

L'engagement bénévole étant réputé chronophage, la démarche engagée ici est d'ouvrir au plus grand nombre le travail de la fédération.

Pour ce faire, la représentation des familles peut s'appuyer sur des adhérents qui ne portent pas nécessairement de mandat d'administrateurs dans les associations, mais qui de par leurs professions, leurs centre d'intérêts personnels souhaitent participer à une réflexion thématique.

L'identification de tels acteurs s'appuiera sur les associations locales par :

- ✚ La connaissance des adhérents par les bénévoles et les salariés
- ✚ Une communication large et décentralisée des actions mise en œuvre
- ✚ Une présence régulière des administrateurs fédéraux et des salariés sur les évènements proposés aux familles
- ✚ Une structuration de l'offre d'engagement pour ses bénévoles

AXE 2 : CONTRIBUER A UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES

Les familles en 2018, doivent faire face à de nouveaux enjeux. L'évolution de la société, les oblige à faire face à de nouvelles problématiques, telles que : la prise en charge des seniors, la parentalité, l'accès à la santé, l'écologie, une consommation grandissante.

Le monde rural est d'autant plus concerné, qu'il doit faire face à un éloignement des services à la population, à des problématiques de mobilité.

Forte de ses valeurs issues de l'éducation populaire, la Fédération avec l'appui de ses associations locales œuvre à réduire les inégalités et à créer du lien entre les territoires ruraux et les territoires urbains, par des actions prenant en considération les besoins des familles.

Ses actions doivent permettre de renforcer la qualité de vie des familles, mais également contribuer à l'attractivité des territoires ruraux.

1. Elaboration d'un diagnostic de territoire partagé

- 1.1 Récolter des données froides permettant de compléter la connaissance des familles par territoire
- 1.2 Organiser une concertation des familles sur leurs habitudes de vie

2. Initier et mettre en place des projets d'actions sociales et de solidarité pour les familles

- 2.1 Développer un réseau départemental de Café des aidants
- 2.2 Accompagner les projets locaux pour développer un réseau FR d'EVS
- 2.3 Initier sur le département, la mise en œuvre d'un réseau de transport solidaire
- 2.4 Favoriser les projets intergénérationnels pour développer la solidarité en milieu rural
- 2.5 Initier et développer les actions de participation citoyenne en milieu rural

3. Développer les actions parentalité

- 3.1 Initier et Accompagner les projets de la quinzaine de la parentalité
- 3.2 Etre pilote de la mise en œuvre de LAEP sur le département
- 3.3 Développer des cafés des parents dans l'ensemble du département

4. Développer des actions liées à la santé des familles

- 4.1 Animer un Défi Familles à Alimentation Positive
- 4.2 Développer des ateliers sur la qualité de vie du jeune enfant dans son environnement quotidien

5. Favoriser l'accès des familles à une consommation responsable

- 5.1 Développer l'action Défense des consommateurs
- 5.2 Animer des ateliers Consommation responsable

AXE 3 : DÉVELOPPER LA QUALITÉ DES SERVICES PROPOSÉS AUX FAMILLES

Le réseau Familles Rurales en Indre et Loire propose de nombreux services aux familles, allant des Accueils Collectifs de Mineurs à du transport solidaire, en passant par des ateliers seniors, des animations culturelles et sportives.

Cependant, les exigences toujours croissantes, des familles, des collectivités, l'évolution des réglementations obligent à accroître la qualité des services proposés.

Ainsi la Fédération souhaite poursuivre son engagement dans la professionnalisation des animateurs et encadrants au sein des services, mais également accompagner les bénévoles associatifs dans leurs responsabilités.

1. Assurer un service de qualité dans les ACM

- 1.1 Harmoniser les services de restauration dans l'ensemble des ACM du réseau
- 1.2 Favoriser les prestataires (restauration, ménage, fournisseurs, ...) en cohérence avec les valeurs du Mouvement
- 1.3 Favoriser les valeurs du développement durable dans le fonctionnement global des ACM (Alimentation, déchets, énergie, eau, qualité de l'air, ...)

2. Développer la qualification des salariés et de l'encadrement intermédiaire dans les associations

- 2.1 Coordonner un plan départemental de la formation professionnelle continue pour les salariés du réseau
- 2.2 Favoriser l'accès à l'offre BAFA / BAFD organisée par le réseau Familles Rurales
- 2.3 Organiser une offre de formation adaptée aux spécificités du monde rural

3. Développer et sécuriser les financements publics dans les associations

- 3.1 Valoriser la plus-value du fonctionnement associatif
- 3.2 Organiser un plan de communication à l'attention des partenaires et financeurs

4. Accompagner les prises de responsabilités des bénévoles du réseau

- 4.1 Organiser une offre de formation des bénévoles
- 4.2 Développer une banque d'outils de gestion

AXE 4 : REPRÉSENTER ET DEFENDRE L'INTERET DES FAMILLES

La fédération porte de nombreuses représentations, notamment du fait de son appartenance à l'UDAF.

Cependant ces représentations sont mal connues tant en interne du mouvement qu'auprès des familles. Elles sont cependant essentielles, pour la reconnaissance de l'action des associations et de la Fédération, mais également pour permettre de mieux construire nos actions et répondre aux besoins des familles.

1. Organiser un réseau de représentation au sein du Mouvement en Indre et Loire

- 1.1 Déterminer les représentations en cours et celles à développer au sein du réseau départemental
- 1.2 Organiser un schéma de communication au sein du réseau pour représenter au mieux et rendre compte aux familles adhérentes ou non

2. Représenter les familles dans le domaine de l'enfance / jeunesse.

- 2.1 Participer aux instances départementales et à la concertation initiée par les services de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- 2.2 Organiser des rencontres pluri annuelles avec les partenaires des actions enfance jeunesse
- 2.3 Participer aux rencontres de concertations pour la mise en œuvre des Convention Globale de Territoires, mise en œuvre par la CAF Touraine et les collectivités territoriales

3. Représenter les familles dans le domaine de la santé

- 3.1 Participer et contribuer au contrat local de santé du Pays Loire Nature Touraine
- 3.2 Participer et contribuer au contrat local de santé du Pays Loire Touraine
- 3.3 Participer et contribuer au contrat local de santé de Loches
- 3.4 Participer et contribuer au contrat local de santé du Pays du Chinonais

4. Représenter les familles dans le domaine de la consommation.

- 4.1 Participer à l'instance de concertation au sein du réseau Familles Rurales
- 4.2 Participer au CTRC